

Date de dépôt : 8 mai 2019

**Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de Mme Stéphanie Valentino : Manque
de personnel à l'hôpital des Trois-Chêne**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 10 avril 2019 le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Le Grand Conseil a voté une rallonge budgétaire de 8 millions pour renforcer la dotation en personnel aux HUG. Or, mon groupe a appris qu'aucun poste n'a été alloué à l'hôpital des Trois-Chêne. Par ailleurs, l'extension du pool des HUG durant la période de carence ne semble pas suffisante pour pallier le manque de personnel. Sur les 90 postes équivalents plein temps pour tous les HUG, seuls 10 postes ont été dévolus à cet hôpital. Cette situation est problématique car elle crée une charge de travail épuisante.

Ainsi, je souhaiterais savoir si les HUG prévoient de renflouer le nombre de collaborateurs à l'hôpital des Trois-Chêne.

Le Conseil d'Etat pourrait-il donner une réponse à cette question ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Au budget 2019, l'hôpital des Trois-Chêne a bénéficié de ressources supplémentaires pour, entre autres, le dépistage de la dénutrition (+3,10 ETP), pour la suppression des horaires coupés (+2,5 ETP) et pour les urgences gériatriques (6,65 ETP, déjà engagés en 2018 mais stabilisés au budget 2019).

Pour 2020, des réallocations de postes auront lieu entre le site de Joli-Mont et l'hôpital des Trois-Chêne, afin d'ajuster les ressources aux taux d'occupation des lits de chaque site.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS